

L' ALMANACH SAVINOIS

"L'Almanach,
ou comment savoir ce qu'il se passe dans notre beau village.

*Pour que l'information circule, qu'elle monte, qu'elle descende,
qu'elle aille... et vienne...*

L'info sans masque, l'info démasquée"



COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Monsieur le Maire de la commune de Saint Amant Roche Savine porte à la connaissance des habitants de la commune les informations suivantes.

J'ai reçu la semaine du 19 avril, 5 lettres de démission provenant des conseillers municipaux suivants:

- Jacky IMBERDIS.
- Bertrand DAMON.
- Corinne DAILLOUX.
- Bruno COLLAY.
- Dominique CECCALDI.

Les démissions de ces 5 conseillers sont désormais actées par les services de l'état.

Afin d'élire 5 nouveaux conseillers municipaux pour compléter le conseil municipal, les services de l'Etat ont fixé aux dimanches 5 et 12 septembre 2021 les dates d'élection partielle.

Dans l'attente, les dix élus municipaux restants continuent, dans l'intérêt général, leur investissement au quotidien au service de la commune et de ses administrés.

le 28/04/2021 Serge JOUBERT

VOTRE AVIS POUR LE SAVINE

Mercredi 14 avril 2021, dans le cadre d'une séance du conseil municipal dédiée notamment au vote du budget, était également à l'ordre du jour le dossier du bar-restaurant Le Savine, propriété de la commune.

Au cours d'une précédente session (celle du 15 février 2021), le conseil municipal avait déjà décidé de se donner jusqu'à la fin de l'année pour vendre Le Savine, tout en mettant le commerce en gérance saisonnière pour l'été 2021 ; ce choix s'expliquait d'une part par le désir des élus de disposer si possible de plusieurs propositions d'achat, afin de choisir celle qui correspondait le plus à leurs attentes, et, à travers eux, de la population, et, d'autre part, de dépersonnaliser cette vente, notamment en s'appuyant sur les compétences d'un professionnel de l'immobilier.

Malgré cette orientation qui était partagée par l'ensemble des conseillers municipaux, plusieurs élus ont souhaité privilégier une autre voie qui consistait à étudier, au fil de l'eau les propositions d'achat, avec pour objectif de trouver un acheteur au plus vite. Dans ces conditions, Serge Joubert, en qualité de Maire, a proposé de soumettre au vote l'orientation à prendre pour ce dossier. Par 10 voix pour l'orientation actée le 15 février 2021, contre 5 pour le fait de vendre au plus vite, le conseil municipal a donc de nouveau validé la démarche consistant à mettre en gérance Le Savine de juin à septembre 2021, tout en confiant, en parallèle, la vente du bar-restaurant à un professionnel, avec pour règle de n'étudier les propositions d'achat qu'à compter du 1er septembre 2021, date limite pour candidater à l'achat.

Nous sommes conscients que le dossier du Savine suscite des avis et projections différents au sein de la population : certains souhaitent que ce lieu soit un carrefour de la vie sociale communale ; d'autres un bar-restaurant plus classique ; d'autres une simple maison d'habitation afin de préserver le voisinage. Aussi, afin que nous tenions aussi compte de l'avis des habitants au moment de retenir le projet d'achat qui correspondra le mieux à notre bourgade, nous souhaiterions recueillir vos impressions sur l'avenir de ce lieu.

La crise sanitaire rendant quasi impossible la tenue de débats publics, nous vous invitons à formuler par écrit (soit par mail à comstars@orange.fr, soit par courrier, en l'adressant en mairie à la commission en charge du savine) ce que vous aimeriez pour l'avenir de ce lieu.

Parce que nous souhaitons réellement que l'avis de tous compte, nous espérons qu'un maximum de Savinois sauront nous faire part de leurs envies.

- La commission en charge du Savine -

MARCHÉ DE PRINTEMPS

APE Association de parents d'élèves

Le marché de printemps de l'association des parents d'élèves aura lieu le dimanche 9 mai de 9h à 13h place des St Martin. Vous trouverez sur celui-ci différents stands de produits régionaux.

VACCINATION

Savinoises, Savinois, nous vous informons que le Cabinet Infirmier réalise sur rendez-vous la vaccination contre la covid 19 ainsi que les tests.

Pour les tests, les renseignements se font auprès du cabinet au 04 73 95 79 75
Pour la vaccination, la prise de rendez-vous se fait auprès de la pharmacie au 04 73 95 70 38.

QUESTIONNAIRE -micro-crèche

Madame, Monsieur,

Le Livradois est un territoire attractif qui voit sa population augmenter régulièrement . Cette tendance s'accroît depuis quelques mois, avec le besoin, pour une population urbaine de se reconnecter avec la nature et retrouver de plus grands espaces.

Ces familles qui font le choix de rejoindre les habitants de notre région génèrent une hausse des services à la population, notamment en matière de garde d'enfants .

Le nombre de places d'accueil des jeunes enfants restant limité et le mode de garde restreint, ces besoins ne sont pas toujours satisfaits pour concilier vie familiale et professionnelle.

Ambert Livradois Forez et la commune de Saint Amant Roche Savine, qui possède des locaux adaptés , lancent un recensement de ses besoins sur un large territoire, et les informations recueillies pourraient aboutir à la création d'un accueil collectif sous forme de micro crèche.

Ce questionnaire est à retourner par courrier :

mairie , place Jean Antoine Poutier , 63890 Saint-Amant-Roche-Savine ou par mail st-amant-roche-savine.mairie@wanadoo.fr

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Questionnaire de recensement de besoins de garde d'enfants qui pourrait aboutir sur l'ouverture d'un accueil collectif :

1/ Seriez-vous intéressé par un mode de garde pour vos enfants ?

- OUI - NON

2/ Avez-vous des enfants de moins de 4 ans ?

- OUI - NON

2/ Quelles sont les dates de naissance de vos enfants ?

- -
- -

3/ Attendez-vous un enfant ?

-OUI -NON

4/ Projetez-vous d'avoir un enfant dans les 3 ans à venir?

-OUI -NON - Je ne sais pas

5/ Avez-vous un enfant de moins de 4 ans porteur d'un handicap ?

-OUI - NON

6/ Situation maritale

-célibataire - pacsé(e) -marié(e) -divorcé(e) - séparé(e) - concubinage -veuf(ve)

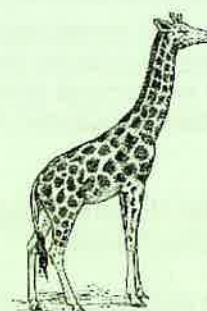
7/ si vous êtes séparé(e) quel mode de garde avez-vous choisi ?

-pleine - alternée

8/ Avez-vous des besoins de garde non pourvus actuellement ? -OUI -NON

SORTIE ORGANISEE

La mairie organise une sortie à la journée au Parc animalier d'Auvergne le samedi 12 juin 2021. Les tarifs, comprenant le transport en bus et le billet d'entrée sont de : 27 euros pour les adultes et 20 euros pour les enfants de 3 à 9 ans inclus. Cette sortie est ouverte à tous.



Renseignements et inscriptions en mairie au 04 73 95 70 22 avant le 23 mai.

ATELIER VELO

- Association Obrador St-Am : "Au revoir Saint-Amant"

Obrador, ça veut dire « atelier » en occitan. L'association Obrador St-Am est né de notre rencontre avec les Savinois et les habitants alentours et l'envie de partager un/des atelier.s et des savoirs, autour de tout ce qui touche notre autonomie pour vivre : habiter, se chauffer, consommer de l'électricité et bouger, de manière moins onéreuse, et avec une empreunte environnementale moins importante.

Il se trouve que le contexte a voulu que ce soit la mobilité, avec les vélos électriques, qui se développent en premier lieu ici. Aujourd'hui, l'atelier part pour Billom, car nous n'avons plus de bénévoles sur place, à St-Amant, pour assurer l'ouverture de la Crypte.

Mais nous avons vu les forces vives sur place et les envies autour de ces idées, et qui sait ? Peut-être que les Savinois donneront la direction qu'il aurait fallu donner à un nouvel atelier de partage d'outils et de connaissances pour avancer ensemble ! C'est ce que nous espérons le plus pour St-Amant et les alentours, et nous ne sommes pas si loin pour échanger conseils et solidarités, avec les habitants d'un village auquel nous nous sommes attachés.

De notre côté, l'aventure va se poursuivre vers Egliseneuve et Billom, à l'atelier Rayon d'Action, implanté à La Peyrouse. Tous les mercredi après-midi, nous apprenons aux enfants de La Peyrouse à réparer leurs vélos, et restons ouverts après jusqu'à 19h00. L'atelier est en cours d'aménagement, et bien sûr, il nous faudra plus de bénévoles pour réussir à augmenter notre plage d'ouverture.

Nous vous souhaitons à tous bonne route, sur le chemin de la construction commune d'un futur désirable, et sur ce chemin, nous sommes sûrs de nous recroiser ! Au revoir Saint-Amant

CHANTIER SOLIDAIRE au CADA

Du 1^{er} au 19 juin un chantier d'étudiants aura lieu au CADA de St Amant . Huit jeunes (3 garçons et 5 filles), étudiants à IFFeurope et membres de l'association Graines en vie, viendront d'Angers pour rénover des appartements, repeindre les volets des hébergements du CADA, organiser des activités de sensibilisation sur l'environnement et créer du lien social auprès des demandeurs d'asile.

Si les mesures sanitaires le permettent, nous essaierons d'organiser un repas international avec les jeunes du chantier, les demandeurs d'asile et les habitants de la commune. Nous serons ravis de vous y retrouver !

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le projet ou nous rejoindre vous pouvez me contacter au 07 66 34 65 73, ou par mail achaas.sc.detours@gmail.com

COMMISSIONS COMMUNALES

Si vous êtes intéressé-es par l'environnement, la culture, nous vous invitons à nous rejoindre pour participer à la vie de la commune à travers ces commissions. Des renseignements supplémentaires vous seront fournis en mairie.

COMMUNICATION

Dites-nous comment vous voulez être informés !!!

Afin de relayer les nombreuses informations dont elle dispose, la commune de Saint-Amant-Roche-Savine utilise plusieurs moyens de communication, parmi lesquels :

- Le bulletin municipal édité en début d'année civile en version papier mais aussi numérique.

Si vous souhaitez recevoir nos informations à la population par mail, écrivez-nous à :

comstars@orange.fr

Cet ALMANACH a été rédigé et produit par la commission communication de la mairie de Saint-Amant-Roche-Savine.

Le prochain almanach sortira en juillet 2021: Particuliers, associations, envoyez vos souhaits de communication (comptes rendus, annonces, articles, photos...) avant le 20 juin 2021 à comstars@orange.fr

POUR BIEN COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA SPL SAVILOISIRS

Historique du village-vacances et de la SPL:

Construit en 1987, puis agrandi en 1995 et 2007, le village-vacances a été intégralement financé par les comités d'entreprises d'EDF GDF (la CCAS) et de la SNCF (CE SNCF). L'opération a été portée par le Syndicat Touristique du Livradois, dans le cadre d'un bail à construction entre la commune de Saint-Amant-Roche-Savine (bailleur et propriétaire des terrains) et le Syndicat Touristique (preneur), bail qui se termine en 2024. A son terme, la commune de Saint-Amant-Roche-Savine deviendra seule propriétaire des lieux. Si c'est bien le Syndicat touristique qui s'acquitte des différentes charges de propriété (taxe foncière, assurance, etc...), c'est la commune de Saint-Amant-Roche-Savine qui abonde le budget du syndicat pour toutes les dépenses relevant des projets réalisés sur notre commune. Ainsi, chaque année, la commune de Saint-Amant-Roche-Savine renvoie sur le budget du Syndicat Touristique du Livradois une participation couvrant les dépenses de taxes foncières et d'assurance. De même, lorsque de nouveaux investissements sont réalisés par le syndicat touristique sur la commune, comme par exemple l'espace détente, la commune reverse chaque année au syndicat touristique le montant des annuités d'emprunt correspondant à ces investissements (5 650 € en 2021).

La Société Publique Locale (SPL) Saviloisirs a elle été créée en 2012. Elle dispose d'une Délégation de Service Public (DSP) pour gérer le village-vacances Saviloisirs, DSP confiée par la commune.

Comme toute Société Publique Locale, la SPL Saviloisirs dispose d'un capital formé uniquement de fonds publics. A l'origine, trois collectivités se sont réunies : la commune de Saint-Amant-Roche-Savine (pour 37 actions à 1 000 €), le Parc Naturel Régional Livradois Forez (pour 1 action à 1 000€) et le Syndicat Touristique du Livradois regroupant les communes de Saint-Amant-Roche-Savine et Cunlhat (pour 2 actions à 1 000€), soit un capital social de 40 000 €.

Pilotage du village-vacances

Pour fonctionner, la SPL s'appuie sur un conseil d'administration qui décide des grandes orientations et vote le budget et les comptes de la société. D'un point de vue opérationnel, une équipe de professionnels travaille à l'année, parfois complétée par des saisonniers.

Le conseil d'administration

La SPL Saviloisirs est administrée par un conseil d'administration constitué de 9 représentants de ses actionnaires : 6 pour la commune : Huguette Cambray, André Chassaigne, François Chassaigne (Président), Corinne Dailloux, Marie-Pierre Derossy, Antoine Tardivier ; 1 pour le Parc Naturel régional Livradois Forez : Gwenaëlle Carrier (Grandval) ; 2 pour le Syndicat Touristique du Livradois : Chantal Facy et Daniel Maillot (Cunlhat).
Aucun élu ne perçoit de rémunération pour ce mandat.

L'équipe de professionnels :

Pour faire fonctionner le village-vacances, la SPL emploie quatre salariés à l'année (trois en CDI et une en CDD), comme suit : une responsable d'établissement, Joëlle Quinton ; une chargée de communication et de commercialisation, Fabienne Alcalay-Rioux ; une agent polyvalente, Sandrine Gourmelon ; un responsable technique, Stéphane Becker. A noter que l'équipe de professionnels demeure en chômage partiel depuis le printemps 2020, avec des situations différentes en fonction des postes et missions.

Gérance transitoire du Savine

En 2017 et 2018, la SPL est venue en aide de la commune en prenant la gérance du Savine. Si cette gérance s'est avérée déficitaire, notamment du fait du statut de la SPL peu compatible avec la réalité d'un commerce de ce type, cette expérience a permis de démontrer à la commune qu'il était possible de dégager un chiffre d'affaires permettant de faire un vivre un couple de gérants, non soumis au 35 heures, contrairement à la SPL.

Budget et finances:

Bilan 2019 : Pour l'exercice 2019, la SPL a clôturé avec un résultat négatif de 23 937 €.

A la lecture des comptes, l'expert-comptable de la SPL explique ce mauvais résultat par :

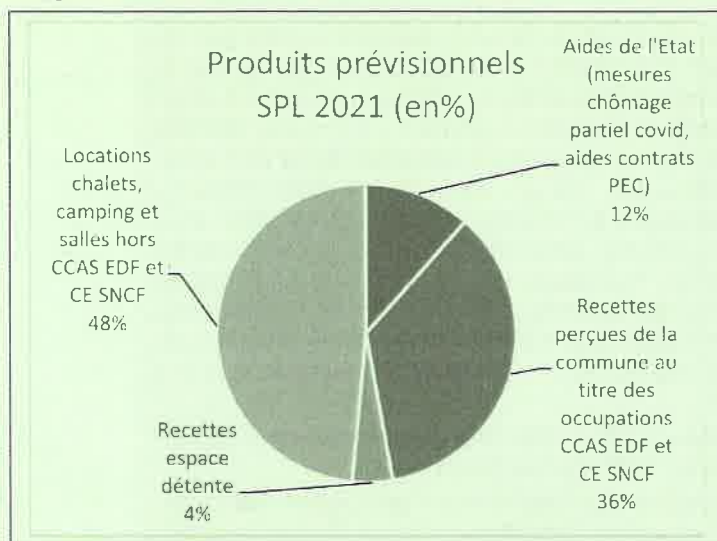
✓ des dépenses exceptionnelles au chapitre masse salariale pour environ 10 000 € : les deux tiers liés aux licenciements économiques du personnel affecté au Savine jusqu'en 2018, l'autre tiers correspondant à une rupture conventionnelle d'un agent d'entretien.

✓ une hausse de 10 000 € du remboursement de TVA au titre de l'année 2018, conséquence des versements exceptionnels de la commune à la SPL pour compenser les déficits du Savine.

Par ailleurs, sur l'exercice 2019, si on retranche les dépenses issues de la fin de gérance du Savine en 2018, le résultat est ramené à - 8 000€. Ce dernier s'explique par des charges de fonctionnement fixes relativement importantes et, à l'inverse, par une occupation hors saison pas assez importante. Afin d'attirer davantage de touristes, la SPL a embauché, au printemps 2019, une chargée de commercialisation, à temps partiel. Le travail réalisé par cette dernière, avec les autres salariés de la SPL, commençait à porter ses fruits... avant que le confinement 2020 ne vienne réduire à néant le beau printemps qui s'annonçait (**30 000 € de devis annulés sur cette seule période**). La SPL ne fabriquant pas de l'argent... le résultat négatif 2019 a forcément impacté les finances propres de la SPL, et donc son capital social, dans le négatif à ce jour.

Budget 2021 :

Chaque année, la responsable d'établissement et le président de la SPL préparent un budget en fonction des prévisions d'activité. Pour 2021, suite aux dernières annonces gouvernementales liées à la covid 19, le budget est construit sur un chiffre d'affaires de **168 500 €**, qui se détaille comme suit :

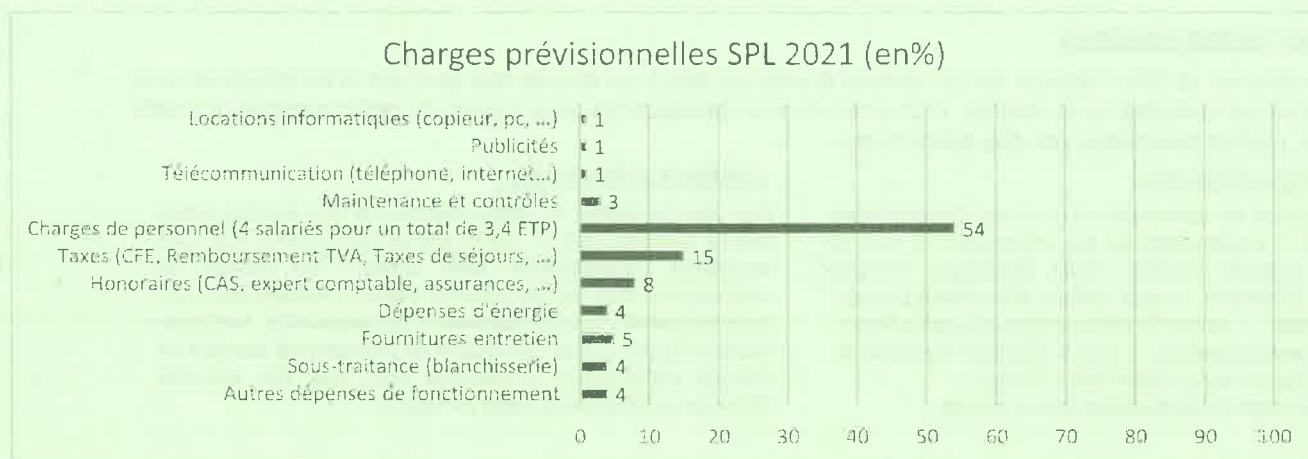


Concernant les recettes liées à l'occupation estivale par la CCAS EDF GDF et le CE SNCF, elles devraient s'élever pour 2021 à 92 000 €, soit une hausse de 4 000 €, la CCAS prévoyant d'augmenter sa participation en contrepartie de tarifs réduits pour l'accès à l'espace détente de ses bénéficiaires.

C'est la commune qui perçoit les fonds liés à ces conventions d'occupation, les conventions ayant été signées entre ces parties, et non avec la SPL. Sur les 92 000 € attendus en 2021, un peu moins des deux tiers (**60 000 €**) devraient être versés à la SPL, la commune utilisant le reste pour notamment financer les dépenses du syndicat touristique liées à notre village-vacances, comme expliqué précédemment.

Les charges :

Pour fonctionner, la SPL prévoit pour 2021 un certain nombre de charges, parmi lesquelles :



En conclusion

Ce focus sur le fonctionnement de la SPL Savilobisirs permet de rappeler que cette dernière n'impacte pas les finances de la commune, les fonds versés par la commune à la SPL provenant intégralement des participations des comités d'entreprise pour l'occupation estivale. Ainsi, sur les 5 derniers exercices, la SPL a touché 255 508 € de la commune, quand cette dernière a perçu en même temps, 446 803 € au titre des conventions estivales.

Le fonctionnement budgétaire et comptable de la SPL bénéficie d'un triple contrôle : par un commissaire aux comptes (Monsieur Sirvin pour Implid), par un cabinet d'expert-comptable (Monsieur Galy pour le Cabinet ACF Chassagne) et par le conseil d'administration de la SPL. Enfin, les fonds renvoyés par la commune à la SPL font l'objet d'un contrôle des finances publiques.

Il n'en demeure pas moins que la gestion du village-vacances demeure compliquée, nécessitant de travailler sans cesse à l'augmentation de la fréquentation. Le travail réalisé depuis 2 ans pour attirer de nouveaux usagers, mais aussi l'ouverture prochaine de l'espace détente, sont autant de qualités sur lesquelles la SPL compte pour pouvoir continuer de faire du village-vacances un des principaux atouts de notre commune.

La triste réalité de la plupart des village-vacances de notre territoire en grandes difficultés, notamment ceux appartenant à des collectivités, montre que nous avons tout de même le mérite de continuer à faire fonctionner un village-vacances 365 jours sur 365, avec quatre salariés habitant sur la commune, sans conséquence sur les impôts pour les contribuables locaux.

----- PLACE PUBLIQUE: partagez ici vos projets et envies! -----

VERGER VILLAGE association "le petit Ruisseau"

!!!Ca y est..... !!
Les premiers arbres sont plantés.
14 pommiers - 4 poiriers - 5 pruniers -
5 pêchers -
4 noisetiers à gros fruits
- 2 noyers - 2 châtaigniers -
et 20 petits fruits,
répartis sur les 2 parcelles du verger.

Après quelques mois de préparation,
de coup de fil/ de papiers..
de mails envahissants...

Nous avons atteint l'objectif une
première étape dans un processus
que nous souhaitons.....

..... *fertile et vigoureux* !!

>>> > *des fruits chez nous,*

> >> *des fruits autour de nous..*



C'est pour continuer sur la lancée que nous vous proposons une réunion le samedi 5 juin à 10H
quelques thèmes parmi tant d'autres que nous pourrions aborder ensemble:

- créer un système d'arrosage efficace pour utiliser l'eau présente sur les 2 parcelles, sans élec?/ sans pétrol? (réservoirs / tuyaux utilisant la gravité...) pour arroser ces jeunes arbres.
- créer une pépinière "communale" pour préserver et multiplier les variétés de fruits déjà présentes sur la commune, variétés rustiques et acclimatées.
- créer des ateliers avec l'école et les habitants, atelier autour du végétal.
- végétalisation du centre bourg. (cadre de vie/ réponse aux fortes chaleurs...)
- etc..... (en avant les idées/ en avant les envies.....)

Quelques infos importantes à rappeler ici:

Le projet de Verger-village est associatif ! une petite équipe de bénévoles motivé-e-s quelques matins de février (frais...) a suffi pour la préparation et la plantation d'une quarantaine d'arbres. C'est tout de même vachement encourageant nan?!!

Bien-sûr la mairie a voté favorablement, et accepté l'implantation des 2 vergers sur les parcelles communales. Mais c'est une motivation collective, d'habitants divers qui permet que cela se réalise.

Le projet de Verger 2021 n'a rien coûté à la commune ! (ou presque), les arbres ont été financés par une subvention du Parc Livradois, (1000€) au travers de sa politique en faveur de la biodiversité, valorisation et préservation. En tout, mille euros payés directement aux pépiniéristes. Seuls les piquets (120€) et le fumier (115€) ont été payés par la commune.

AGENDA: pour la suite, plusieurs rendez-vous

Samedi 1er mai et 8 mai 10H-12H: répartir le broya au pied des arbres (broya livré par la COM-COM. Cela aura pour effet de réduire l'évaporation de l'eau et empêcher la pousse d'herbes.

5 JUIN 10H:Assemblée Géniale de l'association "le Petit Ruisseau". (lieu à déterminer)

JUIN à SEPTEMBRE: ..être attentif aux périodes de sécheresse, et si besoin arroser les fruitiers.

Bravo à l'équipe de creuseurs / brouetteux et piocheuses, pour s'être motivées. et croire en ce projet.
Merci aux pépiniéristes d'avoir préparé les arbres (Ludovic Feudé - Sugères // Alti-PEP- Chalmazel).
Merci à Serge Chaleil du Parc pour avoir fait la liaison humaine sur l'aspect financier du chantier.



Pour plus d'infos/ pour des questions et pour prendre part au projet / aux activités:

>>antoine.tardivier@gmail.com et 06.86.65.70.38